



Amis de la baie de Wissant

Assemblée Générale Ordinaire

31 août 2024



Ordre du jour

09:30 - 10:00 Accueil

10:00 – 12:30 Assemblée Générale de l'Association

Rapport Moral

Rapport financier au 31/12/2023

Nos actions à date

Perspectives 2025

Renouvellement du Conseil d'Administration

Délibérations.

12:30 Apéritif



Remerciements

- Remerciements au Président de la Communauté de Communes, pour sa présence à une partie de la réunion,
- Madame le Maire de Wissant s'est excusée pour raison familiales. Nous l'avons rencontrée pour préparer cette Assemblée,
- Au Président de la Dune d'Aval pour son adhésion à notre Association et sa présence ce jour.



Rappel des objectifs

- Grouper les amis de la baie de Wissant (résidents ou visiteurs occasionnels),
- Défendre leurs intérêts collectifs matériels et moraux,
- Participer à la protection du site et des habitations
- Contribuer au développement harmonieux de Wissant,
- Favoriser les activités sportives et culturelles.

=> Toutes **démarches publiques ou privées**

=> Représentation des adhérents auprès des autorités et services compétents.



Fonctionnement de l'Association

Conseil d'Administration et Bureau à date :

Xavier	BOMMART	
Brigitte	COUHE	Vice-présidente
Michel	DE VISSCHER	Trésorier
Thierry	DUPONT	
Philippe	GALLOIS	Secrétaire
Ghislain	de MONTIGNY	
Christian	PONCHAUX	
Danièle	PONCHAUX	
Benoît	RICOUR	
Alain	TOULEMONDE	Président



Le futur

Conseil d'Administration...



REGLES pour vos interventions (1/2):

Nous vous demandons, dans le respect des autres participants et l'organisation prévue par votre Conseil d'Administration :

- D'attendre la fin d'un thème (rapport moral, finances...).
- De solliciter le micro auprès de Danièle.
- De poser votre question succinctement et clairement.
- De limiter votre temps de parole.
- Une réponse sera apportée : soit directement si possible, soit ultérieurement.



REGLES pour vos interventions (2/2):

Nous vous demandons également de ne pas aborder les questions en lien avec l'élection prochaine de nouveaux conseillers municipaux.



Nos actions depuis la dernière Assemblée

FACEBOOK

Audience au 24 août 2023



Amis de la Baie de Wissant

2,7 K J'aime • 2,9 K followers



Rencontres « trait de côte » 1/2

Depuis la dernière AG 2023

Auparavant, se tenait une commission extra-municipale. Les objectifs de cette commission étaient :

- Elaborer un projet commun wissantais, pragmatique et réaliste, de défense des aménagements (digue-perré, station d'épuration, réseaux, voieries, campings..), des habitations et des commerces de la Baie de Wissant, contre les phénomènes d'érosion, ce qui s'est traduit par la signature d'une charte entre la Mairie et les associations
- Travailler avec les associations dans un souci de transparence et de travail en commun
- Avoir le droit à l'expérimentation.
- Présenter ce projet aux instances politiques et notamment à la CCT2C pour notamment répondre à l'appel d'offres à projet lancé par ANEL/CEREMA pour une gestion intégrée Mer/Littoral



Rencontres « trait de côte » 2/2

2 réunions de travail se sont déroulées les 12 décembre 2023 et 26 mars 2024.

Ont été abordés les sujets suivants :

- -Résultats des relevés de terrains et évolution du niveau de l'estran
- -Situations des demandes d'AOT (autorisation d'occupation temporaires) pour les rechargements de sable du haut-estran. Un AOT ponctuel a été pris en mars 2024 pour permettre le recharge de sable devant la Dune d'Aval avant les grandes marées.
- -Sable de dragage des bassins des ports de Calais et Boulogne
- -Mise en place des solutions de l'étude EGIS pour les dispositifs de protection du trait de côte
- -Projet de territoire concerté du CEREMA
- -Entretien du perré/digue
- -Erosion des Dunes
- -Classement WISSANT liste SOCLE
- -Pollution de la plage et dégradation de la qualité des eaux de baignade.
- -Reprise des enrochements affaissés à l'extrémité Sud du Perré (travaux réalisés au printemps 2024)
- -Dispositif suivi trait de côte Coast Snap proposé par Géodunes. 2 bornes seraient prévues à Wissant.
- -Dégradation des protections en bois côté Dune D'Amont, et amorce d'effondrement des chalets de bord de plage (Un arrêté de péril a été pris en avril 2024)



Rencontre du 22/08 en mairie de 800

- Les résultats de l'étude Trait de côte - loi et résilience présidée par Sophie Pannonacle député de Gironde auraient du être transmis fin 2023, puis en Mars puis en juin 2024. Avec une réunion publique initialement prévue en juillet 2024.

Suite à la dissolution de l'assemblée nationale, ce comité n'a fait aucun compte-rendu à ce jour, aucune nouvelle date n'est encore fixée.

- En ce qui concerne l'étude Cerema (position du trait de côte à 50 ans) elle a été arrêtée et nous attendons les conclusions en septembre avec les cartes.
- Le budget de 275.000€ sera réduit en fonction des études faites au moment de l'arrêt.

Wissant est peu concerné par cette étude puisqu'elle concerne la submersion et non l'érosion.



Rencontre du 22/08 en mairie de 800

- La DDTM a également établi une cartographie qui établit le trait de côte en 2030/2050/2100 ;

Cet organisme refuse de la communiquer afin de ne pas être tenu « responsable » en cas de litige...

Nous envisageons d'en faire la demande auprès de la CADA.

- L'inscription sur la liste socle pour Wissant est signée tout en ne sachant pas encore vraiment à quoi la mairie s'engage. La liste nationale sera définitive en novembre 2024.
- Pour mémoire une rupture du perré concerne 300 bâtiments et 600 logements sur Wissant



Rencontre du 22/08 en mairie de 800

- AOT (autorisation occupation temporaire) pour le confortement de la dune d'Aval.
Lorsqu'elle sera acceptée ..Ce sera pour une durée de 10 ans et non plus pour une action !
Le but de cet AOT est de ré ensabler la dune et mettre en place de nouveaux pieux en oblique pour faire face à la houle.
- La CCT2C (pour mémoire 21 communes et 22 000 habitants) essaie de faire porter par la mairie de Wissant la demande d'AOT et donc son financement, ce qui impliquerait également que la Mairie se verrait aussi imposer la gestion du perré (rappel :litige avec Bouyghe de 1.300.000€) et de la dune d'Amont... ce que la maire refuse.
- La maire nous a rappelé qu'elle provisionnait chaque année dans son budget une réserve pour le litige avec Bouyghe et celui du restaurant les sirènes.
- La réparation des enrochements a couté 120.000€ pris en charge pour 1/3 par la mairie de Wissant.

Le permis de construire pour la base nautique qui a pour but de reloger les différentes usagers actuels. Tous accepté le projet.

Ce permis ne concerne pas le parking voitures et le parking bateau .

Budget 600.000€ ... réponse dans 5 mois .



Protection des dunes contre le piétinement

Un début de signalétique...

Les propriétaires n'investissent pas pour protéger leurs
dunes (Conservatoire du Littoral, Dune d'Amont...)

Un constat : les sapins protègent efficacement et
les ASVP commencent à être visibles sur la plage

MAIS : globalement on ne se donne pas les moyens !



Le rechargement est EFFICACE !

Les sapins stoppent l'érosion éolienne
L'interdiction du piétement semble comprise et respectée





Les protections ?

- Après la réunion, vous pourrez revoir les panneaux que votre association a élaborés à partir du projet 2020 de protection contre l'érosion.
- Comme vous, nous sommes en attente de la mise en place des moyens que les scientifiques et les élus retiendront...



Nos actions projetées pour 2025



Autres ACTIONS

Qu'attendent les adhérents de l'asso des "Amis de la baie de Wissant" ... leurs réponses orienteront notre politique au "long cours"

- * Créer du lien entre les adhérents pour favoriser les échanges ... ex créer un groupe "WhatSap" 'ou "Telegram" pour ceux qui le désirent ...
- * Mettre en place des rencontres autour de la connaissance de notre site, de son milieu naturel et de sa biodiversité par des sorties pédagogiques et culturelles encadrées par des animateurs de terrain (qualifiés) ...
- * Toute suggestion est bienvenue ...

UTILISEZ LA FEUILLE de commentaires



Une nouvelle action collective : ASA

Une Association Syndicale Autorisée (ASA) est une association de propriétaires fonciers créée dans le but d'entretenir à frais communs des ouvrages d'intérêt collectif et public.

Les ASA sont régies par l'ordonnance du 1er juillet 2004 et le décret du 3 mai 2006



ASA

Les ASA sont sous tutelle de l'Etat

La création d'une ASA est autorisée par arrêté préfectoral.

Par la suite, tous les actes administratifs de l'ASA sont soumis au contrôle de légalité de l'Etat et l'ASA suit les règles de comptabilité publique.

Son trésorier est un percepteur du Trésor Public.



ASA

Lors de la création d'une ASA, **un périmètre est délimité :**

c'est l'ensemble des parcelles dont les propriétaires deviennent adhérents de l'ASA. Une parcelle incluse dans le périmètre y reste jusqu'à dissolution de l'ASA, quels que soient son utilisation et son propriétaire. Les droits et obligations des propriétaires sont hérités, vendus, transmis en même temps que les parcelles, et ceci tant que l'ASA existe.



ASA

Une ASA est gérée par ses adhérents au sein de trois organes administratifs :

- L'Assemblée Générale, où tous les propriétaires adhérents s'expriment. C'est à ce moment là qu'ils procèdent à l'élection et au renouvellement des membres du syndicat.
- Le Syndicat qui est en quelque sorte le "conseil d'administration" de l'ASA : il vote le budget, les tarifs, etc. et élit en son sein un président.
- Le Président de l'ASA.



Les questions «A.S.A. »

Quel périmètre ?

Quel conseil d'administration

Quel financement ?

Qui pour présider ?

Quand lancer l'opération ?

**Notez vos propositions de réponses
sur la feuille prévue dans votre dossier du participant**



Notre recommandation pour l'érosion en baie de Wissant

Que chacun :

- Laisse du temps au temps,
- Fasse preuve de capacité de discernement : court terme / long terme
- Fasse confiance aux élus, aux scientifiques, aux services de l'Etat
- Prenne de la distance avec l'agitation ambiante, qui :
 - provoque du stress inutile,
 - ne profite qu'aux indicateurs de performance de la presse
 - Induit un impact négatif sur le marché immobilier

Les comptes : 2023 > budget 2024

BILAN		Au 31 décembre 2023			
Actifs nets en fin de période		39 057	39 226	39 992	39 226
COMPTE		2022 Réalisé	2023 Budget	2023 Réalisé	2024 Budget
<u>Compte titres</u>		19 831	20 000	19 720	20 000
Livret A		15 708	15 708	18 208	15 708
<u>Compte Courant</u>		3 518	3 518	2 064	3 518
<u>Compte d'exploitation</u>		2022 Réalisé		2023 Réalisé	
<u>Recettes</u>					
<u>Interêts portefeuille N-1</u>					
Cotisations chèques et virements année civile		3120,00	3000,00	2835,00	3000,00
S/T RECETTES		3 120	3 000	2 835	3 000
<u>Dépenses</u>					
<u>Sous-total secrétariat</u>		5	100	30	100
<u>Sous-total autres frais</u>		202	250	630	250
<u>Sous-total site Internet</u>		2 059	1 200	772	1 200
<u>Sous-total AG</u>		231	300	218	300
<u>Sous-total Animations</u>		0	0	0	0
<u>Sous-total Subventions</u>		0	100	50	100
<u>Sous-total dépenses exceptionnelles</u>		131	300	0	300
S/T DEPENSES		2 629	2 250	1 700	2 250
<u>Résultat de l'exercice</u>		491	750	1 135	750
	contrôle	OK	OK	OK	OK



Les comptes

- Nos réserves financières et notre saine gestion nous permettent de durer,
- Mais le recouvrement des cotisations est insuffisant (140 sur 250...)
- Nous vous proposons toutefois de maintenir la montant de la cotisation à 20€
- Nous vous recommandons d'utiliser la paiement depuis notre site Internet avec « HelloAsso », très simple, et qui délivre automatiquement un reçu pour défiscalisation.



Renouvellement du Conseil d'Administration

Cette année,

➤ 5 administrateurs se représentent à vos suffrages

- Xavier BOMMART
- Thierry DUPONT
- Philippe GALLOIS
- Daniele PONCHAUX
- Christian PONCHAUX

➤ 3 Nouvelles candidates :

- Juliette Gallois
- Isabelle Pebeuil
- Marie Redeker



BULLETINS DE VOTE

Merci de répondre sur le questionnaire en votre possession,

et de le remettre ensuite à Philippe Gallois !



Pour terminer... AUBERGE ESPAGNOLE !

Les Amis de la baie de Wissant
disent ce qu'ils font,
et font ce qu'ils disent,

...

sérieusement, mais sans se prendre au sérieux !

MERCI pour votre participation et pour votre attention !



Pour l'auberge « espagnole » TOP DEPART

- Bon appétit,
- Bonnes rencontres,
- Bons échanges constructifs, et

MERCI à Christian pour l'organisation et sa contribution à ce déjeuner amical !